

23 fév 2004 -01:00

Bons d'Etat mars 2004 - 3 (prix d'émission)

Bons d'Etat mars 2004 - 3 (prix d'émission)

Bons d'Etat mars 2004 - 3 (prix d'émission)

Le Ministre des Finances communique :- Le prix d'émission du nouveau Bon d'Etat à 5 ans - 4 mars 2004-2009 - dont le coupon est de 3,10 % - est fixé au pair de la valeur nominale. - Le prix d'émission du Bon d'Etat à 8 ans - 4 mars 2004-2012 - dont le coupon est de 3,60 % -est fixé au pair de la valeur nominale. La souscription se déroulera du 24 février au 3 mars 2004 inclus.Les deux bons seront admis à la cote officielle à partir du 15 mars 2004.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be